

La lettre Industrie - Déchets

n° 40 Avril 2008

Edito

Beau temps à l'est, mais orages en provenance de l'ouest

Strasbourg, vendredi 28 mars :

Congrès de France Nature Environnement consacré à notre plateforme « *Pour des Territoires durables (40 propositions pour des territoires robustes et désirables)* ». Trois ministres (Jean-Louis Borloo, Nathalie Kosciusko-Morizet et Michel Barnier) ont fait le déplacement ce qui est inédit dans l'histoire de FNE. L'AMF, la CGT, l'ARF, la Commission Européenne, le MEDEF sont venus témoigner. Nicolas Hulot, Patrick Viveret, Nicole Notat aussi... Bref, du beau monde pour essayer de ne pas perdre le souffle du Grenelle et tenter de le partager avec les centaines de militants (environ 500) qui avaient fait le déplacement dans la capitale alsacienne et européenne.

Pour ma part, je suis intervenu pour montrer qu'une économie moins impactante sur l'environnement était non seulement possible mais constituait la seule alternative réaliste à la crise des ressources et du climat. Occasion de citer plusieurs actions menées par des associations qui démontrent sur le terrain que l'on peut consommer mieux (c'est-à-dire moins et/ou autrement) sans pour autant vivre en ermite.

Strasbourg, samedi 29 mars :

40^{ème} Assemblée Générale de FNE. On retombe sur terre et on échange entre nous, à la fois sur les enjeux nationaux (les écueils rencontrés dans les comités opérationnels du Grenelle, les OGM, ...) mais aussi sur la vie de la fédé (débats riches et constructifs sur l'amélioration du lien fédéral, ...). Au passage, saluons l'élection au Conseil d'Administration de Gaël Virlouvét, membre de notre directoire.

Côtes d'Armor, semaine suivante :

La semaine du développement durable bat son plein et la nouvelle tombe, portée par un fort vent d'ouest. Le Bureau de Vérification de la Publicité (BVP) a déconseillé à un annonceur de diffuser les affiches du SMICTOM des Châtelets.

Suite page suivante ...

Sommaire

Actualités du pôle / P.2-3

- Suite de l'édito
- Participation du pôle aux différentes réunions
- Réunion nationale du pôle IPS
- 40 propositions pour des territoires robustes et désirables

Risques industriels / P.4

- La pollution de la Loire par Total ou l'approche coût-bénéfice !

Dossier du mois / P. 5

Soupe à la grimace pour le recyclage des huiles moteurs usagées

Les assises nationales des déchets d'Agen / P. 8

La page prévention / P.9 - 11

- Agissez pour promouvoir la prévention et le recyclage en Europe !
- FNE & l'Arbre vert ont organisés le 15 février à Paris un débat sur l'Ecolabel européen
- La semaine de réduction des déchets 2008
- Bus COREPILE / FNE
- Le BVP n'est pas mort : il continue à agir contre l'environnement !



□ Suite de l'Edito

Sur ces affiches, ce SMICTOM propose aux habitants de privilégier les produits répondant aux mêmes besoins mais générant moins de déchets : eau du robinet de préférence à l'eau embouteillée, rasoirs rechargeables plutôt que des rasoirs à usage unique, fruits en vrac de préférence aux fruits suremballés, ...

Tout cela est bien dans la droite ligne du Grenelle qui prévoit notamment de « *taxer les produits générateurs de déchets* » et de stimuler les plans locaux de prévention des déchets.

Pourtant, le BVP indique que « *ces projets ne peuvent, selon nous, être diffusés en l'état...* », car « *... cette campagne nous paraît de nature à porter gravement atteinte à des secteurs économiques...* » et que les affiches contiennent « *...des informations fausses ou trompeuses (« Zéro vitamine dans les emballages !», « l'eau du robinet, ça coule de source !», etc.)* ».

Voilà donc les marchands indiquant aux citoyens et à leurs autorités locales ce qu'ils doivent penser... Ce SMICTOM ne vend rien, il diffuse seulement des messages de bon sens pour inciter les citoyens à produire moins de déchets.

Ayant reçu l'information peu de temps après le 1^{er} avril, j'ai espéré un moment qu'il s'agissait d'un canular douteux. Mais non, tout cela est tristement réel. Au moment où les annonceurs vont signer avec l'Etat une « *charte d'engagement et d'objectifs pour une publicité éco-responsable* », ça la fiche plutôt mal pour le BVP que l'on a connu moins réactif sur des publicités nationales incitant à des comportements peu respectueux envers l'environnement...(voir page11).

Bref, il y a encore du pain (et des combats) sur la planche... Raison supplémentaire pour poursuivre le dialogue et arracher de nouveaux acquis environnementaux.

Bruno Genty
Co-pilote du pôle
IPS de FNE

□ Participation du pôle aux différentes réunions, groupes de travail depuis fin février

Pôle :

- **Congrès FNE** à Strasbourg : *Quels territoires pour demain ?* (28 mars - directoire) Intervention de B. Genty avec Patrick Viveret "De nouveaux outils pour une autre économie"
- **Assemblée générale de FNE** à Strasbourg (29 mars)
- **Salon planète durable** (10 au 13 avril - Marc Sénant, Celine Pellerin)
- **Signature de la charte pour une publicité éco-responsable** (11 avril - Bruno Genty)

Industrie :

- **Rencontre avec le directeur général de l'ICSI** l'Institut pour une Culture et une Sécurité Industrielle (4 mars - Christine Gilloire, Marc Sénant)
- **Comité de pilotage des Assises Nationales des risques industriels** (10 mars - Christine Gilloire)
- Participation au séminaire sur la **gestion territoriale des risques technologiques** MEDAT (14 mars - Marc Sénant)
- Réunion de travail et d'échanges avec la **DPPR sur projet troisième régime des ICPE et les actions contentieuses** (18 mars - Christine Gilloire, Marc Sénant)
- **Comité Opérationnel Déchets du Grenelle de l'environnement (COMOP)/ Energies renouvelables** (19 mars - Christine Gilloire)
- Rencontre DPPR : **directives sites et sols pollués** (20 mars - Christine Gilloire)
- **Conseil supérieur des installations classées CSIC** (25mars - Christine Gilloire)
- **COMOP Energies renouvelables** (2 avril - Christine Gilloire)
- **Comité de pilotage avec le BRGM** sur un projet de modèle sur les besoins de matériaux à échéance 2050 (4 avril - Christine Gilloire)

Suite page suivante...



Actualités du pôle

Déchets :

- **COMOP / sous groupe Tarification incitative** (25 février—Bruno Genty)
- **COMOP / sous groupe DASRI** (26 février—Penelope Vincent-Sweet)
- **COMOP / sous groupe TGAP** (28 février—Gaël Virlouvét)
- **COMOP / sous groupe BTP** (28 février—Christine Gilloire)
- **COMOP / réunion plénière** (29 février—Bruno Genty)
- **COMOP / sous groupe Tarification incitative** (4 mars—Bruno Genty)
- **Audition par le Conseil Economique et Social** (audition dans le cadre de la saisine sur les déchets) (5 mars- Bruno Genty)
- **COMOP / réunion plénière** (6 mars - Bruno Genty)
- **COMOP / sous groupe Tarification incitative** (11 mars—Bruno Genty)
- **Comité national des aides déchets de l'ADEME** (11 mars - Jean Luc Jugant)
- **Comité de pilotage du plan national de prévention des déchets** (14 mars - Bruno Genty)
- **Groupe de travail de l'ADEME Stratégie Recyclage** (19 mars - Céline Pellerin)
- **Comité de pilotage du plan national de prévention des déchets—groupe communication** (20 mars - Céline Pellerin)
- **COMOP / sous groupe TGAP** (2 avril—Gaël Virlouvét)
- **Conférence sur les écolabels—Salon Planète durable** (10 avril - Céline Pellerin)
- **Comité de suivi des collecteurs de lampes** - Recylum (14 avril - Delphine Tombal)
- **Réunion consommation et production durables** - MEDDAT (15 avril)
- **COMOP / sous groupe Tarification incitative** (17 avril - Bruno Genty)

□ Réunion nationale du pôle IPS

La prochaine réunion nationale du pôle IPS se tiendra le 19 juin dans le cadre des assises nationales des déchets à Agen.

Merci de réserver d'ores et déjà votre journée

Nous vous tiendrons informés prochainement de l'ordre du jour de cette réunion
Pour plus d'information sur les assises d'Agen (voir page 8)

Suite congrès FNE

□ 40 propositions pour des territoires robustes et désirables

Lors du congrès TerritoireS de FNE du 28 mars, a été édité un cahier de propositions. A la question « quel(s) territoire(s) voulons nous ? » FNE répond en formulant des propositions nouvelles pour dessiner l'avenir de nos territoires. FNE formule 40 propositions pour des territoires robustes et désirables. Le mouvement FNE invite à l'action tous ceux qui souhaitent participer pour les générations futures à un avenir durable des territoires.

Pour plus de renseignement sur ce livret : tourisme-env@fne.asso.fr

La plateforme sera mise en ligne en juin sur le site internet de FNE

Pour plus de renseignement sur le congrès de FNE :

Message du Président de FNE aux associations membres et affiliées de la fédération

32ème congrès de FNE : PRINCIPAUX MESSAGES POLITIQUES

http://www.fne.asso.fr/GP/actualite/retour_congres_associations_030408.pdf



□ La pollution de la Loire par Total ou l'approche coût-bénéfice !

Le 16 mars dernier, une conduite de la raffinerie Total de Donges (Loire Atlantique), nettement corrodée, laissait échapper 400 tonnes de fioul lourd lors du chargement de « l'Océan Quest », un navire à quai de la raffinerie. Une centaine de tonnes du produit a été retrouvée dans l'estuaire de la Loire, puis plus récemment sur les pages de l'île de Ré et de l'île d'Oléron. Retour et autopsie d'une catastrophe écologique qui n'aurait pas dû se produire.

Quelles en sont les raisons ? On peut en dénombrer trois :

La première, logique, est d'ordre technique : de l'eau, issue d'une fuite de tuyauterie située au-dessus de la canalisation de fioul lourd, a corrodé puis traversé la coque enrobant l'isolant qui conserve le fioul à 70°C, puis a corrodé la canalisation où le fioul circule avec un débit de 1.000 m³/heure. La suite est simple à imaginer : la pression a provoqué une fissure de l'ordre de 16 cm de longueur et large au maximum de 2 cm, libérant le fioul lourd très toxique.

Une deuxième raison, que l'on ne peut pas directement imputer à Total, est liée aux moyens humains de l'administration chargée du contrôle des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement. Précisément, le dernier contrôle de cette canalisation calorifugée de 4,8 km (construite en 1964, et modifiée en 1972) remonte à 2004. Il n'est pas acceptable que si peu de moyens humains (1200 inspecteurs en tout) soient affectés à la surveillance des ICPE en France, qui sont au nombre de 500 000 ! (dont 450 000 soumises à déclaration et un peu plus de 50 000 soumises à autorisation en 2005). Comment peut-on maîtriser des enjeux aussi forts avec une fréquence d'inspection aussi peu élevée ? Peut-être les pouvoirs publics s'en remettent-ils aux industriels eux mêmes, en leur demandant de développer des moyens en interne pour pallier le défaut de troupes ? C'est justement là que le bât blesse.

La raison principale reste sans conteste l'approche de Total sur ses politiques internes de prévention des pollutions. Il n'y a pas de mobilisation de la compagnie pour intégrer à ses activités une véritable politique de prévention. Total, dans une approche coût-avantage, semble préférer miser sur une politique de réparation, moins onéreuse, maîtrisable en termes d'image à grands renforts d'excuses publiques et de communiqués « *mea culpa* », que d'investir dans la maintenance et la rénovation de ses raffineries vieillissantes. Le problème : les excuses, certes apaisent les tensions, mais ne réparent pas les atteintes portées aux écosystèmes. Atteintes qui, faut-il le rappeler, sont trop souvent irréversibles et donc irréparables dans ces cas de pollution aux hydrocarbures¹.

C'est inacceptable dès lors que les moyens d'un groupe comme Total permettent largement de financer les technologies et les moyens humains nécessaires pour que ces pollutions ne se produisent plus. Deux raisons majeures à ce scandale écologique donc : absence de volonté de remplacer des infrastructures vétustes (la canalisation en cause a été installée en 1964, non remplacée depuis), et défaut flagrant de barrières humaines (personnel dédié à la sécurité) : selon l'enquête interne, environ 8% du débit circulant dans la canalisation à cinq mètres du bord de la Loire s'est échappé pendant cinq heures. Pendant 5 heures, sans que personne ne le remarque !

On peut plus facilement comprendre qu'une PME ne puisse débloquer les fonds nécessaires à une politique de prévention. Comment l'accepter de la part d'un groupe qui enregistre un chiffre d'affaires de 43 milliards d'euros en 2007² ? Cette pollution rappelle tristement la catastrophe de l'Erika, dont la cause principale était, une fois encore, la vétusté du navire affrété par Total. Cette attitude récurrente, dont on peut se demander si elle n'est pas intentionnelle, est « TOTALement » irresponsable et inacceptable.

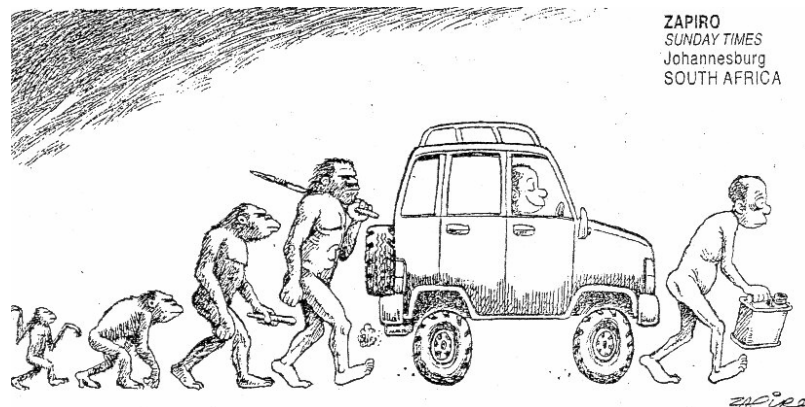
1. A titre d'illustration, l'actuelle pollution s'est déversée sur le site de Paimboeuf, site entouré de zones naturelles sensibles, classées Natura 2000.

2. Données de Total pour le 4ème semestre 2007 : http://www.total.com/static/fr/medias/topic2828/Total_2007_resultats_persp_080213_comptes.pdf



Le Dossier du mois : Soupe à la grimace pour le recyclage des huiles moteurs usagées

Emmanuel Adler
Titulaire FNE à la Commission Nationale des Aides (CNA) de l'ADEME
pour la gestion des huiles usagées¹
aconsult@wanadoo.fr



Une CNA « huiles usagées » pour quoi faire ?

Comme l'indique le nom de cette Commission Nationale des Aides (CNA), c'est le secteur des huiles usagées² qui est visé par ce dispositif dont l'ADEME assure secrétariat et financement.

La loi a créé la CNA « huiles usagées » afin d'appliquer le principe de la gratuité de la collecte de ces déchets spéciaux dans les milliers de garages du territoire national.

Collectés et rassemblés par des entreprises spécialisées (voir plus loin), ces déchets sont traités suivants 2 filières majeures.

Les huiles usagées peuvent ainsi faire l'objet, soit d'une régénération matière sous forme de lubrifiants³, soit d'une valorisation énergétique dans des installations adaptées d'incinération de déchets dangereux ou dans des fours industriels autorisés (cimenteries, fours à chaux), conformément à l'article L541-38 du code de l'environnement.

Dans les faits, le système prend son origine dans la transposition en droit français de la Directive 75/439/CEE du 16 juin 1975 relative à "l'élimination des huiles usagées, la collecte et l'élimination des huiles usagées" par le décret du 21 novembre 1979 modifié et les arrêtés du 21 janvier 1999.

La directive mère de 1975 devrait être prochainement abrogée, mais ses dispositions majeures devraient être intégrées à la nouvelle directive cadre déchets, actuellement en cours de préparation.

Sur le plan environnemental, qui concerne au premier chef les militants de FNE, précisons que c'est principalement pour lutter contre le brûlage sauvage des huiles de vidange des automobiles, leur rejet en

1. Participent à cette CNA, outre les services de l'Etat, des représentants du Conseil National des Professions de l'Automobile - Branche des ramasseurs agréés d'huiles usagées, la Chambre Syndicale Nationale de l'Industrie des Lubrifiants, l'Union Française des Industries Pétrolières, le Syndicat Français de l'Industrie Cimentière, le SYPRED Syndicat Professionnel pour le Recyclage et l'Élimination des Déchets Industriels, la Chambre Syndicale du Reraffinage, l'Organisation Générale des Consommateurs et enfin, de France Nature Environnement.

2. Indispensable aux machines, l'utilisation de lubrifiants génère des huiles usagées. Celles-ci résultent de la lubrification des machines industrielles et des véhicules à moteur thermique, une partie seulement du lubrifiant étant consommée. Dans le cas des lubrifiants automobiles, l'huile usagée apparaît lors des opérations de vidange et d'entretien.

3. Qui lubrifie, diminue le frottement et la résistance en graissant



Le Dossier du mois ...

en égouts et en rivières, que l'Etat a pris les choses en main en mettant la main avec l'adoption du Décret n°94-753 du 31 août 1994 portant création d'une taxe parafiscale sur les huiles de base au profit de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

Point essentiel, la réglementation communautaire favorise un des 2 modes de valorisation des huiles usagées, jugé plus vertueux sur le plan environnemental.

Aussi, la filière de fabrication d'une nouvelle huile re-raffinée ou recyclée à partir de ces huiles usagées, est-elle encouragée par les Pouvoirs Publics.

En effet, sous forme de lubrifiants recyclés (*environmentally friendly lubricating oils* dans la langue de Shakespeare), ces produits concurrencent très efficacement les huiles « neuves » commercialisées par les gros pétroliers.

La filière de réaffinage, qui implique une seule usine française, leader européen, Ecohuile à Lillebonne (76), alimente un marché d'environ 50 000 tonnes par an d'huiles de base re-raffinées, ce qui correspond à 10% du marché du marché français des huiles de base.

Ce recyclage matière des huiles usagées sous forme de lubrifiants permet ainsi d'économiser environ 240 000 tonnes de pétrole par an.

Huiles usagées : de quoi parle-t-on ?

Les huiles usagées constituent un ensemble composite où l'on distingue les huiles minérales des synthétiques, mais surtout les huiles dites « claires » peu détériorées et facilement régénérables (issues de transformateurs, circuits hydrauliques et turbines), des huiles « noires » très polluantes, issues principalement de la lubrification automobile, mais également de la trempe, du laminage, du tréfilage ou de l'usinage des métaux ou enfin, de l'usure de fluides caloporteurs.

Ces huiles noires, fortement dégradées et chargées en métaux et résidus de la combustion, doivent être gérées spécifiquement.

Il faut souligner que les huiles alimentaires usagées et les fluides de coupe ne sont pas concernés par ce système.

Le tableau ci-après, qui présente le gisement d'huiles usagées (noires et moteurs) par catégorie de détenteurs (ADEME, 2007), met en évidence le poids de la filière automobile, avec un rôle majeur des garages qui collectent ces résidus lors des opérations de vidange :

Catégorie de détenteur	gisement huiles usagées noires (en tonnes)	%	gisement huiles usagées « moteurs » (en tonnes)	%
Garages	118 971	42,7	109 716	47,0
Transports	25 407	9,1	24 302	10,4
Industries	46 994	16,9	26 613	11,4
Agriculture	29 016	10,4	22 981	9,8
Administration et collectivités	7 911	2,8	7 911	3,4
Travaux Publics, autres services	24 921	8,9	18 886	8,1
Déchèteries	18 867	6,8	18 867	8,1
Traitement de déchets	6 731	2,4	4 235	1,8
Total	278 818	100,0	233 511	100,0



Le Dossier du mois ...

Enfin, le second tableau ci-après, qui présente les capacités de traitement (ADEME, 2007), met en évidence surcapacité et poids de la filière cimenterie :

Filière de valorisation d'huiles usagées noires	Nombre d'unités			Capacités annuelles de traitements agréées (en tonnes)		
	exploités	Non exploités	Total	exploitées	Non exploitées	Total
Régénération	1	-	1	125 000	-	125 000
Cimenteries	13	8	21	193 500	83 300	276 800
Centres de traitement de déchets industriels	9	-	9	41 600	-	41 600
Chaufournerie	1	1	2	25 000	7 000	32 000
Fabrication de combustible	2	-	2	15 000	-	15 000
Total	26	9	35	400 100	90 300	490 400

Devenir des huiles usagées: l'urgence de renverser la tendance pour favoriser la régénération des huiles usagées

Compte tenu du principe de gratuité de la collecte et malgré une valeur marchande pour le recyclage et l'utilisation comme combustible, le coût de la collecte (environ 80 euros/t) des huiles usagées noires ne peut être couvert par le prix de vente de ces huiles aux éliminateurs (31 à 41,5 euros/t en 2006). Aussi, la filière de collecte et d'élimination des huiles usagées noires est-elle soutenue.

Dotée d'un budget stable de 13 millions d'euros en 2007, la CNA finance un réseau agréé de 42 entreprises pour le ramassage et de 30 éliminateurs (dont 1 en Allemagne et 1 très récent en Belgique). La filière s'organise autour des 3 principaux acteurs que sont les détenteurs, les ramasseurs (collecteurs), et enfin, les éliminateurs.

En 2007, un total de 217 097 tonnes d'huiles usagées noires a été traité pour une efficacité du ramassage estimée à 85%.

Sachant qu'environ 44% de ces huiles usagées noires a été traité par régénération en 2007, en diminution par rapport à 2006 (-2,4%), il apparaît clairement que des marges de progression sont possibles, tout particulièrement pour une application efficace de la priorité accordée à la régénération.

En effet, malgré le prix du pétrole et le coût théorique des émissions de CO₂, le moral du Comité des Constructeurs Français d'Automobiles est au beau fixe car le syndicat professionnel a enregistré une hausse de 3,1% pour le marché automobile français au premier trimestre 2008 et de 10,8% en mars 2008.

Conséquence de ce trafic, la consommation d'huiles moteurs se développe comme celle des lubrifiants.

Il est donc urgent, comme le demandent les représentants de la filière de régénération, de favoriser activement cette voie, actuellement en perte de vitesse.

Pour aller plus loin :

- rapport triennal de la Commission concernant l'application dans les états membres d'un certain nombre de directives dont celle concernant les huiles usagées :

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:52003DC0250:FR:HTML>

- rapport de la société Taylor Nelson Sofres sur l'analyse des différentes études de type ACV réalisées sur les filières d'élimination des huiles usagées :

http://ec.europa.eu/environment/waste/studies/oil/waste_oil.pdf



Les assises nationales des déchets d'Agen



□ **Les acteurs des déchets se donnent rendez-vous les 18 et 19 juin 2008 à Agen pour fêter la 10ème édition des Assises nationales de la gestion territoriale des déchets**

Pour l'occasion, les Assises font peau neuve...:

Elles s'intéressent désormais à la gestion de tous les déchets, sur l'ensemble des territoires (communes, départements et régions) et s'organisent par secteurs d'activités :

Prévention, collecte, tri, traitement...

Plus de 2 000 participants sont attendus, ceux-ci choisiront librement leur feuille de route, parmi la large gamme d'ateliers, forums, stands et visites qui leur seront proposés.

France Nature Environnement est partenaire de ces assises 2008.

4 intervenants FNE :

ATELIER 13 - Concertation : mettre en place son conseil consultatif ?

Stéphane ARDITI, membre du directoire du pôle industrie produits services, FNE

Sujet : La concertation territoriale : un enjeu d'acceptabilité sociale ?

ATELIER 18 - Gérer son calendrier de communication

Bruno Genty, administrateur, responsable du pôle IPS de FNE :

Sujet : Communiquer efficacement sur la prévention des déchets

Séance plénière 2

Les enjeux de l'optimisation de la gestion territoriale des déchets

Dominique NICOLAS, membre du directoire du pôle IPS de FNE

Colloque Parallèle Santé et déchets

José Cambou, pilote du réseau santé, membre du directoire du pôle IPS de FNE

FNE organise un atelier sur la prévention :

"Prévention des déchets : au delà d'un objectif partagé, quelles avancées concrètes ?" qui aura lieu le 19 juin à 9H.

Nous échangerons avec des collectivités et associations qui ont engagé des projets visant à réduire le volume de déchets produits sur leur territoire. Comment ces actions se sont-elles construites ? Quels sont leurs résultats ? Existe-t-il une stratégie de réussite ? Ci-dessous les intervenants de notre atelier :

Animateur : Gaël Virlouvét, administrateur et membre du directoire du pôle IPS de FNE (a confirmé).

Intervenants :

- Lydie Ougier – Ademe "bilan du plan national de prévention"

- Jean-Louis Merrien (Rennes Métropole) "l'exemple d'une politique locale en faveur de la prévention des déchets"(sous réserve de confirmation)

- Bernard Casnin (CGL) "l'action conjointe entre association et collectivité"

- M. Jérôme Samalens - Trigone Gers : "Construire des actions territoriales de prévention des déchets sur un mode participatif". "

- Michael Lecoz ou autre personne (Réseau des Ressourceries et Recycleries) : "ressourceries : quels impacts, quel liens avec le territoire ?"

Des invitations gratuites seront à disposition de FNE et de ses associations, n'hésitez pas d'ores et déjà à nous en demander

Rappel : Nous organiserons notre prochaine réunion nationale du pôle le 19 juin sur place merci de le noter dans vos agendas, nous vous préciserons plus tard de l'heure et de l'ordre du jour de la réunion.

Plus d'informations sur le programme : <http://www.agen-dechets.com/>



La page prévention

□ **Agissez pour promouvoir la prévention et le recyclage en Europe !**

L'Union européenne révisé actuellement la directive-cadre sur les déchets. Cette réglementation est à la base des politiques sur les déchets dans chaque Etat membre.

Partout en Europe, les organisations environnementales demandent davantage de prévention,, la promotion de la réutilisation, du recyclage et du compostage, et la réduction du recours à l'incinération. France Nature Environnement soutient la cyberaction menée par les Amis de la Terre merci de la relayer. Rejoignez la campagne « Love recycling - Stop the waste » en envoyant un courriel à votre Ministre de l'Environnement sur www.loverecycling.eu

Si nous participons tous, cette action aura un réel poids politique dans la révision de cette directive. Faites circuler au maximum cet appel autour de vous et dans vos réseaux ! Merci

Plus d'informations :

Participez à la cyber-campagne, en cliquant sur le lien : www.loverecycling.eu

La principale loi sur les déchets, la Directive cadre sur les déchets, est en cours de révision par l'Union Européenne. Nous avons besoin que les Ministres de l'Environnement soutiennent des objectifs de prévention et de recyclage au niveau européen dans le processus de révision.

Nous avons, en Europe, la responsabilité d'utiliser nos ressources de la manière la plus efficace possible et de minimiser nos impacts sur le changement climatique. Nous pouvons économiser de l'énergie et réduire nos pollutions en :

- Produisant moins de déchets
- Recyclant plus
- Limitant le recours à l'incinération et à l'enfouissement

Il y a un an, la majorité du Parlement Européen a soutenu nos principales demandes lors du vote en première lecture.

A la suite de ce vote, les gouvernements de l'Union Européenne ont exprimé leur position sur la révision, et notamment, ils ont décidé d'ignorer les demandes du parlement sur l'instauration d'objectifs de prévention et de recyclage.

La législation entre maintenant en seconde lecture. Il s'agit d'une nouvelle tentative pour un accord entre le Parlement Européen et les gouvernements de l'Union Européenne.

Le Parlement Européen a fait le bon choix en première lecture. **Il faut maintenant que les gouvernements acceptent l'importance d'instaurer des objectifs chiffrés pour concrétiser la prévention et pour un recyclage le plus important possible.**



□ **France Nature Environnement & l'Arbre vert ont organisé le 15 février à Paris un petit-déjeuner-débat sur l'Ecolabel européen**

Les consommateurs d'aujourd'hui sont de plus en plus attentifs à l'impact de leurs achats sur l'environnement.

Choisir des produits respectant davantage l'environnement, c'est possible !!!

Mais comment garantir aux consommateurs la véracité d'allégations telle que « naturel, respectueux de la nature, écologique, ... » ?

Qu'est-ce que l'Ecolabel européen ? Pourquoi un produit certifié par l'Ecolabel européen est-il plus respectueux de l'environnement ? Comment génère-t-il moins de déchets ?

Comment « écologique » peut rimer avec « économique » ?

Vous pouvez consulter sur notre site internet les interventions et la vidéo du séminaire :

<http://www.fne.asso.fr/preventiondechets/campagne/campagne8.htm>



La page prévention suite...



□ La semaine de réduction des déchets 2008 :

Dans le cadre de la campagne nationale de communication "*réduisons vite nos déchets, ça déborde*", mise en oeuvre par l'ADEME et soutenue par France Nature Environnement, la semaine de réduction des déchets (SRD) 2008 , **aura lieu du 22 au 30 novembre 2008**. Elle constituera une préfiguration de la future « Semaine européenne de réduction des déchets » dont la première édition est prévue en 2009.

La SRD 2008 vise à sensibiliser la population, responsabiliser les citoyens et inciter chacun à agir concrètement pour réduire ses déchets par le biais d'une consommation responsable et de petits gestes de la vie quotidienne. Elle s'adresse aussi bien aux associations, aux institutions, aux collectivités qu'au grand public.

Nous vous invitons à participer à cette grande semaine d'information et de sensibilisation à la réduction des déchets. Vous pourrez inscrire votre action comme l'année passée sur le site www.reduisonsnosdechets.com afin de figurer sur le programme national et de recevoir le label "planète gagnante" de l'ADEME.

Des outils (affiches, STOP PUB, plaquettes...) pourront vous être envoyés pour vous aider à la réalisation de vos projets. L'opération "**achats fûtés=moins de déchets**" **aura encore tout son sens lors de cette semaine d'information et d'actions.**

Pour plus d'information rendez vous sur www.preventiondechets.fr (<http://www.fne.asso.fr/preventiondechets/campagne/campagneD.htm>) et sur www.reduisonsnosdechets.com .

Nous vous tiendrons informés régulièrement de l'avancement de cette semaine et des nouveaux outils qui pourront être mis à votre disposition.

Merci à tous pour votre participation à venir

□.Bus COREPILE / FNE



COREPILE organise pour le printemps 2008 une action de sensibilisation et d'information dans une dizaine de villes en France, à savoir : Montpellier, Toulon, Lyon, Belfort, Reims, Le Havre, Toulouse, Nantes, Dunkerque, Rouen du 1 avril jusqu'au 17 mai 2008.

France Nature Environnement et ses associations s'associent à cette campagne.

Un bus "COREPILE / FNE" stationnera dans des zones à forte affluence (centre ville, centre commercial, gare, ...) dans lequel un(e) animateur(trice) COREPILE fera de la sensibilisation à la collecte et au recyclage des piles.

Les associations membres de FNE qui participeront à cette campagne véhiculeront également des messages sur la prévention des déchets (par exemple « sans pile, c'est mieux pour l'environnement »). Dans le cadre de cette animation, les écoles et les centres aérés autour du point de stationnement du bus seront contactés pour une visite. Enfin, une campagne d'affichage autour de la zone sera effectuée indiquant les horaires et les lieux de stationnement du bus.

Plus de renseignements :

<http://www.fne.asso.fr/preventiondechets/actu.htm>

<http://www.corepile.fr/minisite/>





□ Le BVP n'est pas mort : il continue à agir contre l'environnement !

Alors que dans le cadre du Grenelle de l'environnement, l'Etat a signé vendredi 11 avril, avec les annonceurs, une charte d'engagement et d'objectifs pour une publicité éco-responsable et une réforme du Bureau de Vérification de la Publicité (BVP), ce dernier vient de s'illustrer en s'opposant à une campagne en faveur de la réduction des déchets ! (voir éditorial)

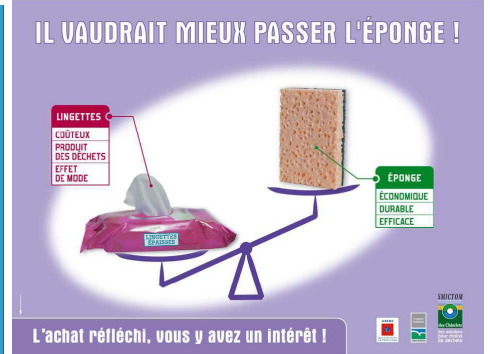
Par une lettre du 5 mars, le BVP recommande à l'agence de publicité du SMICTOM des Châtelets (collectivité costarmoricaine en charge des déchets) de ne pas diffuser des visuels^[1] incitant les citoyens à exercer des choix de consommation permettant de satisfaire les mêmes besoins en générant moins de déchets.

Parmi les messages « coupables » : des incitations à privilégier les produits réutilisables par rapport aux produits à usage unique (ex. rasoir à lames remplaçables versus rasoir jetable), les produits sans emballages (ex. eau du robinet versus eaux embouteillées) ou encore les alternatives simples (ex. : serpillière versus lingettes). Rappelons au passage qu'un des engagements du Grenelle a pour objectif de « taxer les produits fortement générateurs de déchets ».

Ce n'est pas aux marchands de dicter –ni même de suggérer- aux collectivités et aux citoyens ce qu'ils peuvent dire ou penser. Conseiller les citoyens afin qu'ils puissent réduire leur production de déchets est une action éco-responsable jusqu'à preuve du contraire ! .

Les visuels de la campagne:

Cette campagne repose sur 7 visuels différents reprenant chacun un objet caractéristique, générant un déchet évitable en faisant le bon choix, de préférence à l'achat.



Voir dossier de presse :

[http://www.fne.asso.fr/GP/actualite/Dossier de presse affichage prevention dechets.pdf](http://www.fne.asso.fr/GP/actualite/Dossier_de_presse_affichage_prevention_dechets.pdf)

